

**BIENVENUE A L'ECOLE  
SECONDAIRE RIVE-NORD**

**GUIDE DE CHOIX DE COURS**

**4<sup>E</sup> secondaire**

Année scolaire  
2022-2023



## INSCRIPTION ANNUELLE

En 2022-2023, la réinscription ainsi que le choix de cours sont obligatoires pour tous les élèves du Centre de services scolaire des Mille-Îles. Les parents des élèves qui fréquentent déjà une école du CSSMI pourront effectuer leur demande de réinscription en ligne par le biais de l'*application Mozaïk-Inscription*. **Seuls les parents ayant une adresse courriel recevront, à la fin janvier, un courriel les informant de la mise en ligne de ce formulaire de réinscription.** Veuillez svp suivre la procédure et apporter des modifications aux renseignements, s'il y a lieu.

Toutefois, pour les parents qui n'ont pas d'adresse courriel ou pour ceux qui en feront la demande, la réinscription se fera au moyen **du formulaire** imprimé remis à l'élève au plus tard à la fin du mois de février. Nous vous demandons de lire attentivement les renseignements inscrits, de corriger les informations dans les espaces prévus à cet effet et de retourner le formulaire dûment signé au secrétariat de niveau de l'école fréquentée en 2021-2022.

Que ce soit par le biais de l'application Mozaïk-Inscription en ligne ou un formulaire copie papier, nous vous demandons de respecter **les délais exigés**. Soit le 14 février pour la réinscription en ligne ou le 18 mars pour les nouveaux élèves.

En cas de surplus dans le niveau de classe de votre enfant, l'élève dont le parent n'aura pas retourné la réinscription (en ligne ou formulaire) dans les délais exigés pourra faire l'objet d'un transfert administratif pour la prochaine année scolaire. Il en est de même pour tout changement d'adresse signifié à l'école après ces dates et qui entraînerait un changement d'école pour la prochaine année scolaire.

Le formulaire de choix de cours devra être complété en ligne durant le mois de mars. Une rencontre individuelle avec l'élève est possible, au besoin, selon sa situation.

En cas de déménagement ou d'inscription dans une autre institution, vous êtes priés d'aviser le secrétariat de niveau le plus rapidement possible.

## DEMANDE DE CHANGEMENT D'ÉCOLE

Si vous souhaitez choisir une autre école que celle de votre aire de desserte pour l'année scolaire 2022-2023, veuillez vous procurer le formulaire « Demande de choix d'école » auprès de la secrétaire de niveau.

### Critères d'inscription

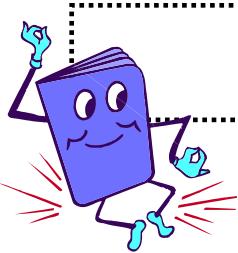
L'élève ou, s'il est mineur, ses parents ont le droit de choisir, à chaque année, parmi les écoles du Centre de services scolaire dont il relève et qui dispense les services auxquels il a droit, celle qui répond le mieux à leur préférence. L'exercice de ce droit est assujetti aux critères d'inscription établis en application de l'article 239, lorsque le nombre de demandes d'inscription dans une école excède la capacité d'accueil de l'école, ou, s'il s'agit d'une école à projet particulier ou à vocation régionale ou nationale, aux critères d'inscription établis en application de l'article 240.

### Transport

L'application des règles du transport scolaire ne peut avoir pour effet d'accorder le droit au transport à un élève qui fréquente une école autre que celle de son aire de desserte, à la suite de l'exercice du libre choix de ses parents en vertu de l'article 4 de la Loi sur l'instruction publique.

Cette demande doit être discutée entre les deux directions des écoles concernées. Une réponse sera transmise aux parents par téléphone avant la prochaine rentrée scolaire, soit en **août**.





## OPÉRATION CHOIX DE COURS

### 1<sup>re</sup> étape (février)

En février, lors d'une séance d'information en classe par la conseillère d'orientation, l'élève prend connaissance des possibilités qui s'offrent à lui pour l'année suivante. Il peut discuter de son projet personnel avec ses enseignants ou les personnes ressources de l'école. Il est important de bien s'informer sur les préalables de certains cours offerts.

### 2<sup>e</sup> étape (mars)

Le formulaire de choix de cours devra être complété en ligne durant le mois de mars. Une rencontre individuelle avec l'élève est possible, au besoin, selon sa situation

### 3<sup>e</sup> étape

Dans les mois suivants, l'école procède à la formation des groupes pour l'an prochain.

**Le choix de cours de l'élève pourra être modifié :**

- A- Si ses résultats scolaires de l'année changent;**
- B- Si une demande de changement est faite dans les délais prévus;**
- C- En raison de contraintes administratives;**
- D- En raison d'un nombre insuffisants d'inscriptions.**

**IMPORTANT :**

**Le choix de cours effectué en mars est temporaire et ne deviendra officiel qu'à la fin de l'année scolaire, après la parution du dernier bulletin.**

\* *Informations disponibles sur le site du CSSMI <http://www.cssmi.qc.ca/>*

## VOIES POSSIBLES APRÈS LA TROISIÈME SECONDAIRE

### Règles de passage :

Au deuxième cycle du secondaire, la promotion au niveau supérieur se fait par matière. La reprise des matières échouées au bilan de juin doit donc être envisagée. Toutefois, l'échec de français **et** mathématique amène généralement une reprise de la 3<sup>e</sup> secondaire.

#### 4<sup>e</sup> secondaire

Parcours de formation générale ou  
Parcours de formation générale appliquée

#### Profil orientant

Elèves de 15 ans en échec de 3<sup>e</sup> sec. et  
ayant un intérêt pour un parcours orientant

4<sup>e</sup> secondaire avec reprise des matières  
échouées

#### Éducation des adultes

Avoir 16 ans au 30 juin

3<sup>e</sup> secondaire en reprise

## PROFIL ORIENTANT

Le Profil orientant est destiné aux élèves de 15 ans ayant besoin d'un environnement scolaire différent afin de favoriser leur réussite ainsi qu'un projet de vie motivant et stimulant. Les élèves choisis pour ce programme pourront maximiser leurs chances de réussite dans les matières de base essentielles à la poursuite de leur cheminement scolaire, c'est-à-dire en mathématique, en français et en anglais. Également, ils auront l'opportunité de vivre différentes situations où ils pourront explorer le monde de la formation professionnelle, par le biais de visites, de stages dans des centres de formation ainsi que la réalisation de différents projets d'entrepreneuriat. Cette année scolaire permettra à l'élève de construire sa confiance en lui, de vivre des réussites et de réfléchir à son orientation et à sa motivation scolaire.

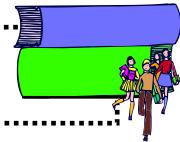
### Critères d'admission 2022-2023 :

- Être âgé de 15 ans le 30 septembre 2022;
- Avoir réussi deux des trois matières de base de 2<sup>e</sup> secondaire (mathématique, français et anglais);
- Être en situation de reprise de la 3<sup>e</sup> secondaire (échec en mathématique et français);
- Être motivé à poursuivre ses études vers la formation professionnelle ou générale;
- Démontrer de la motivation à s'impliquer dans un projet différent.

## ÉDUCATION DES AULTES

La formation générale adultes s'adresse aux élèves ayant minimalement 16 ans au 30 juin. La durée de la formation varie selon les besoins et les objectifs de l'élève. (DES, DEP, Cégep). L'élève peut fréquenter l'école à temps plein, à temps partiel ou en formation à distance. Le programme scolaire est celui de l'éducation des adultes. L'enseignement est individualisé. L'élève doit compléter le formulaire de référence avec la conseillère d'orientation de son école secondaire.

# SANCTION DES ÉTUDES



Afin d'obtenir le **Diplôme d'études secondaires (DES)**, l'élève doit avoir accumulé au moins 54 unités de la 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires. Parmi ces unités, il doit y avoir au moins 20 unités de la 5<sup>e</sup> secondaire et/ou de la formation professionnelle et les unités suivantes :

NOMBRE D'UNITÉS	DISCIPLINE	NIVEAU
6	Français	5 <sup>e</sup> secondaire
4	Anglais	5 <sup>e</sup> secondaire
4 ou 6	Mathématique	4 <sup>e</sup> secondaire
4 ou 6	Science et technologie ou Applications technologiques et scientifiques	4 <sup>e</sup> secondaire
4	Histoire et éducation à la citoyenneté	4 <sup>e</sup> secondaire
2	Arts	4 <sup>e</sup> secondaire
2 ou 2	Éthique et culture religieuse ou Éducation physique et à la santé	5 <sup>e</sup> secondaire

## ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour être admis à un programme de la formation professionnelle, l'élève doit avoir, soit :

- un Diplôme d'études secondaires

OU

- **16 ans au 30 septembre** de l'année où il débutera sa formation et avoir réussi **français, mathématique et anglais de 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> secondaire**. L'élève doit s'informer afin de connaître le niveau requis pour accéder à la formation convoitée.

## ACCÈS À LA FORMATION COLLÉGIALE

Pour être admis à un programme conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), le candidat doit répondre **aux trois exigences suivantes** :

1. Avoir obtenu un Diplôme d'études secondaires;
2. Satisfaire, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission établies par le ministre, lesquelles précisent **les cours préalables** au programme;
3. Satisfaire, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission établies par le collège pour chacun de ses programmes, s'il y a lieu (exemple : test de sélection, audition, etc.).

## GRILLE MATIÈRES

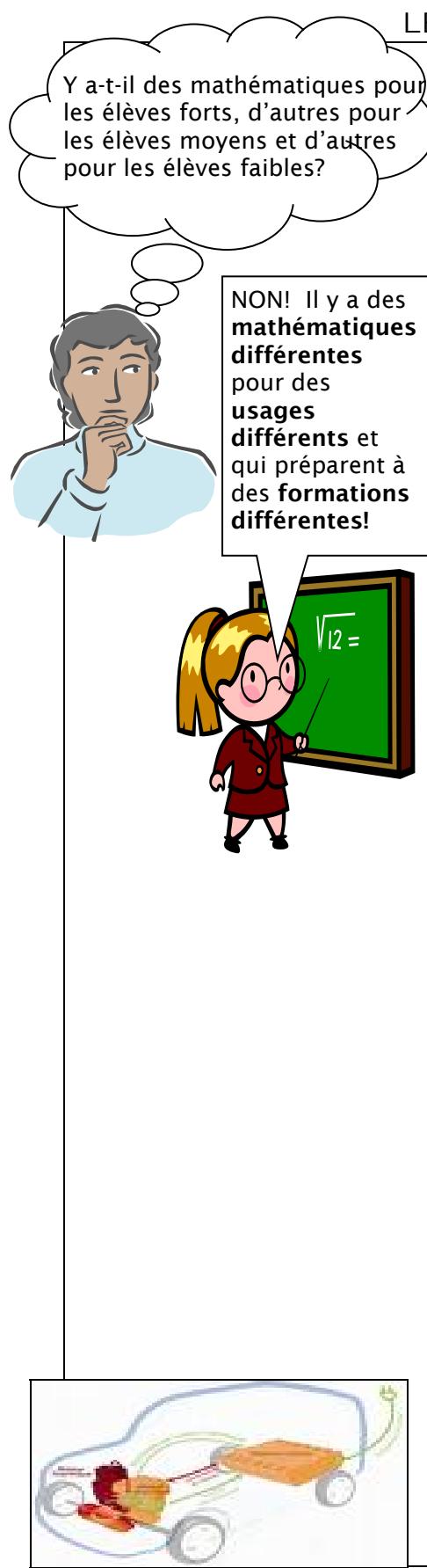
### 4<sup>E</sup> SECONDAIRE – PARCOURS DE FORMATION GÉNÉRALE

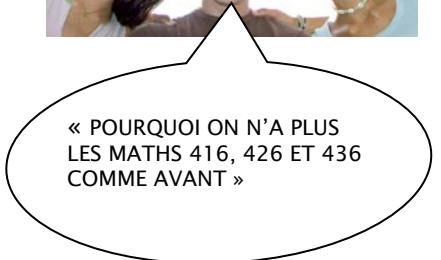
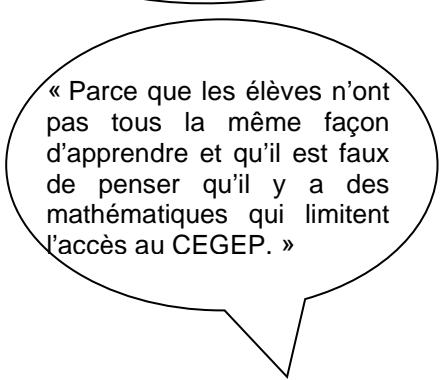
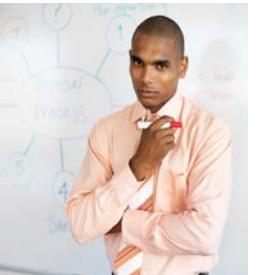
Code école	Matières	Unités	Périodes
	<b>Matières obligatoires</b>		
ANG424	Anglais, langue seconde OU	4	4
ANG434	Anglais, langue seconde, enrichi	6	4
FRA406	Français	6	6
MA4CST	<b>Séquences mathématiques :</b> Culture, société technique et Complément algébrique OU Sciences naturelles OU	4 2 6	4 2 6
SCP414	Science et technologie	4	4
HEC414	Histoire et éducation à la citoyenneté	4	4
ECR404	Éthique et culture religieuse	4	4
EDP412	Éducation physique et à la santé	2	2
	<b>Arts (un au choix)</b>		
ARD432	Art dramatique	2	2
ARP432	Arts plastiques	2	2
	<b>Cours optionnels (un au choix)</b>	<b>Unités</b>	<b>Périodes</b>
SEE404	Science et technologie de l'environnement (enrichi)	4	4
ARD434	Théâtre option	4	4
ARP494	Arts plastiques option	4	4
ESS404	Option multi-sports	4	4
ESP404	Espagnol	4	4

La description de chacune des matières apparaît aux pages suivantes.

**Le régime pédagogique précise, qu'au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, l'élève choisit, chaque année, le parcours de formation générale ou le parcours de formation générale appliquée. Ces parcours s'adressent aux élèves qui veulent poursuivre leur formation générale et obtenir leur diplôme d'études secondaires. Avec l'un ou l'autre de ces parcours, les élèves peuvent entrer en formation professionnelle ou au Cégep. L'élève fait donc son choix de parcours selon ses goûts, ses besoins et ses capacités.**

## LES SÉQUENCES MATHÉMATIQUES

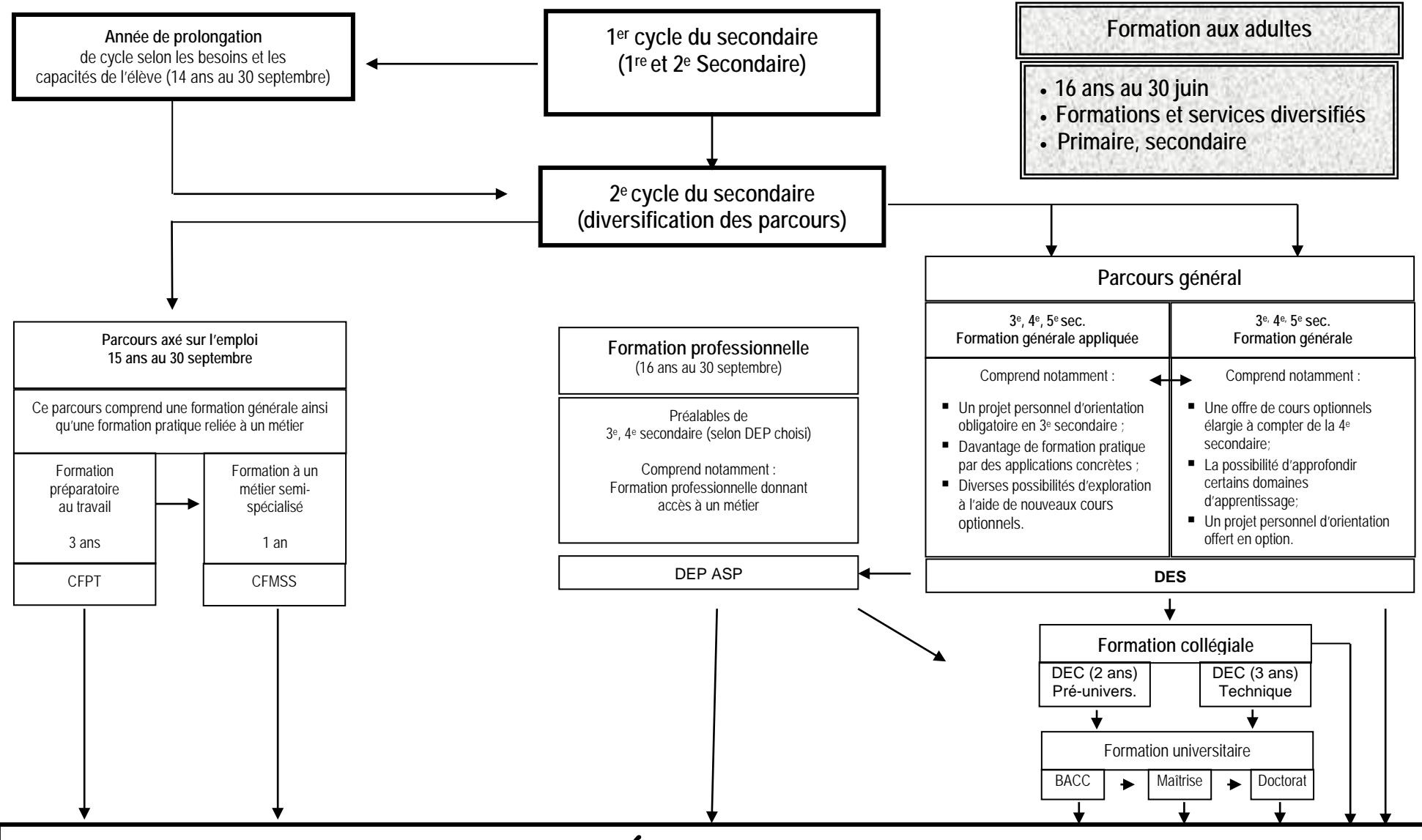


TECHNICO-SCIENCES (TS) (6 unités)	SCIENCES NATURELLES (SN) (6 unités)	
Pour l'élève qui aime : ⇒ combiner le travail avec des instruments; ⇒ le travail intellectuel	Pour l'élève qui <b>veut comprendre</b> l'origine et le fonctionnement de certains phénomènes.	
Quelqu'un qui : ⇒ est créatif ⇒ veut être efficace ⇒ est à l'aise avec la technologie	Quelqu'un qui est: ⇒ analytique ⇒ soucieux d'être efficace ⇒ à l'aise avec différents types d'informations	 <p>« POURQUOI ON N'A PLUS LES MATHS 416, 426 ET 436 COMME AVANT »</p>
Pendant deux ans : ⇒ de l'arithmétique ⇒ de l'algèbre ⇒ de la géométrie En 4 <sup>e</sup> secondaire seulement : ⇒ des probabilités ⇒ des statistiques	Pendant deux ans : ⇒ de l'arithmétique ⇒ <b>surtout</b> de l'algèbre ⇒ de la géométrie ⇒ <u>rien</u> en probabilités ⇒ <u>très peu</u> en statistique (une seule notion)	 <p>« Parce que les élèves n'ont pas tous la même façon d'apprendre et qu'il est faux de penser qu'il y a des mathématiques qui limitent l'accès au CEGEP. »</p>
Des tâches où tu es amené à : ⇒ repérer des erreurs ou des anomalies ⇒ proposer des correctifs ⇒ émettre des recommandations	Des tâches où tu devras être : ⇒ rigoureux ⇒ formel Tu auras à réaliser des démonstrations ou des preuves. Tu auras aussi à analyser des résultats à des expériences pour découvrir.	
L'accent est mis sur : ⇒ les différents secteurs du marché du travail ⇒ le domaine des techniques ⇒ les instruments qui peuvent y être utilisés	Cette séquence utilise souvent des contextes rattachés au domaine des <b>sciences</b> en général. Tu seras donc amené à travailler dans des situations abstraites.	
L'approche de ce cours est : ⇒ pragmatique (le geste accompagne la pensée) en 4 <sup>e</sup> secondaire ⇒ plus théorique en 5 <sup>e</sup> secondaire	L'approche de ce cours est plus analytique, c'est-à-dire que le résultat que l'on cherche provient : ⇒ d'une réflexion ⇒ d'une analyse ⇒ d'une théorie On réfléchit d'abord, on se met en action ensuite.	
Un peu des deux	Surtout abstrait	
Un peu des deux	Surtout théorique	
Exemples de domaines techniques : ⇒ alimentation      ⇒ communication ⇒ biologie              graphique ⇒ physique              sciences ⇒ génie              administration	Domaines des sciences naturelles : ⇒ génie              ⇒ recherche ⇒ chimie              ⇒ astronomie ⇒ biologie	<p>L'image ci-dessous représente bien l'approche <b>analytique</b> vécue en <b>Sciences naturelles</b>. Pour construire un avion, les concepteurs doivent comprendre les propriétés de l'aérodynamique, de la portance et d'une quantité d'autres concepts scientifiques. Ils utilisent des simulateurs et bien d'autres objets pour les aider à construire l'avion qui volera de façon sécuritaire. Ils ne peuvent pas se permettre « d'essayer pour voir »: ça doit fonctionner du premier coup!</p>

Dépliant conçu par Sylvain Archambault, en collaboration avec Annie-Isabelle Paquette, Conseillers pédagogiques à la CSL et adapté par Danielle Manitta, Suzanne Bergeron et Lyne Dumais, conseillères pédagogiques au CSSMI



# SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS



**MARCHÉ DU TRAVAIL**

## DOMAINE DES LANGUES



### Français

Cours obligatoire

FRA406 – 6 périodes

Le programme de français, langue d'enseignement, vise à favoriser, chez l'élève, la maîtrise du français écrit et parlé, à accroître son plaisir de lire, d'écrire et de communiquer oralement et à développer une attitude positive à l'égard de la langue française et de la culture francophone.

Les discours retenus en ce qui a trait à la compréhension seront les textes narratifs, dont les nouvelles littéraires, les textes argumentatifs, les textes dramatiques (pièce de théâtre) et les textes poétiques. En production, on insistera sur les textes argumentatifs et les textes narratifs où l'on présente l'évolution psychologique d'un personnage. Lecture de plusieurs romans.



### Espagnol

Cours optionnel

ESP404 - 4 périodes

Ce programme permet à l'élève de communiquer dans cette langue, de se familiariser avec certaines cultures qui s'y rattachent et de susciter pour elles un intérêt qui ira au-delà des études secondaires. Les compétences suivantes seront développées : interagir, comprendre et produire des textes variés en espagnol.

### Anglais, langue seconde

Cours obligatoire

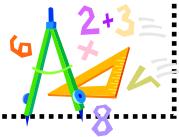
ANG424/ANG434 - 4 périodes

Deux programmes d'anglais, langue seconde, sont offerts au deuxième cycle du secondaire : le programme de base et le programme enrichi. Ces programmes visent la poursuite du développement des trois compétences du programme du premier cycle : interagir oralement en anglais, réinvestir dans la compréhension de textes et écrire et produire des textes. L'élève améliorera son habileté à utiliser l'anglais dans des situations qui correspondent à son âge, ses besoins et ses intérêts.

Pour accéder au programme enrichi, l'élève doit avoir réussi le programme de troisième secondaire enrichi ou avoir une recommandation de son enseignant.

La réussite du programme enrichi donne 2 unités supplémentaires.

DOMAINE DE LA MATHÉMATIQUE,  
DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE



Mathématique  
MA4CST / MA4SN / MA4TS  
Cours obligatoire au choix - 6 périodes

Voir dans les pages précédentes pour le tableau présentant une description complète de chacune des séquences mathématiques.

**La réussite de l'une de ces séquences est obligatoire en 4<sup>e</sup> secondaire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.**

SÉQUENCE : SCIENCES NATURELLES

L'accent est mis sur la recherche, l'élaboration et l'analyse de modèles issus d'expériences touchant principalement les domaines scientifiques. L'élève qui choisit cette séquence acquiert des stratégies et une formation intellectuelle qui lui permettent tout particulièrement de poursuivre ses études en sciences de la nature ou de s'orienter éventuellement vers la recherche.

**Préalables:** Afin d'accéder à cette séquence, il est fortement recommandé d'obtenir la **note minimale de 75%** au bilan de juin, en mathématique de 3<sup>e</sup> secondaire ainsi que la recommandation de l'enseignant.

SÉQUENCE : TECHNICO-SCIENCES  
(généralement non offert à Rive-Nord)

Cette séquence favorise l'exploration de différentes sphères de formation, mais elle vise particulièrement à rendre l'élève apte à s'engager efficacement dans des domaines techniques liés par exemple à l'alimentation, la biologie, la physique, l'administration, les arts et les communications graphiques.

**Préalables:** Afin d'accéder à cette séquence, il est fortement recommandé d'obtenir la **note minimale de 75%** au bilan de juin, en mathématique de 3<sup>e</sup> secondaire ainsi que la recommandation de l'enseignant.

SÉQUENCE : CULTURE, SOCIÉTÉ ET TECHNIQUE

Les apprentissages réalisés à l'intérieur de cette séquence permettent ainsi à l'élève d'enrichir et d'approfondir sa formation de base en mathématique. Ils le préparent plus particulièrement à poursuivre ses études dans des domaines variés, par exemple : le domaine des sciences humaines et sociales, de la politique, de l'éducation, de l'administration, de la communication ou des arts.

**Préalable:**

Avoir réussi mathématique de 3<sup>e</sup> secondaire.

## Science et technologie

Parcours de formation générale

Cours obligatoire

SCP414 - 4 périodes

Dans ce cours, tous les contenus scientifiques et technologiques vus permettront aux jeunes de mieux comprendre les enjeux liés à certaines problématiques environnementales. Les élèves seront appelés à donner leur opinion sur les différents choix en tenant compte des impacts qu'auront ces choix dans les différentes sphères de la société.

Bien que les changements climatiques, le défi énergétique de l'humanité, l'eau potable et la déforestation soient les problématiques mondiales visées, il pourra être aussi question des problématiques environnementales locales.

**La réussite de ce cours ou de « Applications technologiques et scientifiques » est obligatoire en 4<sup>e</sup> secondaire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.**

## Science et technologie de l'environnement

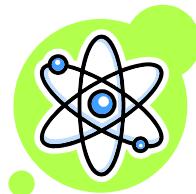
Parcours de formation générale

Cours optionnel

SEE404 - 4 périodes

Ce cours est un complément au cours de science et technologie de 4<sup>e</sup> secondaire. Dans ce cours, tous les contenus scientifiques et technologiques vus permettront aux jeunes de se préparer aux cours de chimie et de physique offerts en 5<sup>e</sup> secondaire. L'étude de deux nouvelles problématiques environnementales sera alors suggérée : les matières résiduelles et la production alimentaire.

**Cours obligatoire pour l'élève qui désire prendre les cours de chimie et physique en 5<sup>e</sup> secondaire.**



## DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL

### Histoire et éducation à la citoyenneté

Cours obligatoire  
HEC414 - 4 périodes

Ce programme vise le développement de trois compétences : interroger les réalités sociales dans une perspective historique, les interpréter à l'aide de la méthode historique et consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire. Il sera question de population et peuplement, d'économie et de développement, de culture et de mouvements de pensée, du pouvoir et des pouvoirs et de l'enjeu de société du présent.

**Ce cours est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.**



## DOMAINE DES ARTS

### Arts plastiques

Cours au choix  
ARP432 - 2 périodes

Ce cours s'articule autour de trois compétences complémentaires : créer des images personnelles, créer des images médiatiques et apprécier des images.



### Art dramatique

Cours au choix  
ARD432 - 2 périodes

Ce cours est axé sur le développement de trois compétences complémentaires : créer, interpréter et apprécier des œuvres dramatiques.

La réussite d'un cours d'arts de 4e secondaire est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.



## Arts plastiques option

Cours optionnel

ARP494 - 4 périodes

Ce cours s'articule autour de trois compétences complémentaires : créer des images personnelles, créer des images médiatiques et apprécier des images.

Une multitude de techniques et de matériaux à explorer. Exemples : peinture sur toile, céramique, tricot, sortie photo, confection de snowboard (planche à neige), impression sur chandail ou sac.



## Théâtre option

Cours optionnel

ARD434 - 4 périodes

Ce programme est axé sur le développement de trois compétences complémentaires : créer, interpréter et apprécier des œuvres dramatiques. L'élève réalise des créations pour la scène. Il est invité à organiser plusieurs scènes qui seront présentées en classe et possiblement devant public. L'élève fera une sortie en lien avec le projet développé classe.



## DOMAINE DU

## DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

### Éducation physique et à la santé

Cours obligatoire

EDP412 - 2 périodes

Ce cours vise à développer le sens des responsabilités de l'élève, son attitude et son engagement vis-à-vis son bien-être, ses loisirs, ses habitudes de vie ainsi que ses relations avec les autres. Il connaîtra davantage ses aptitudes physiques, sa capacité à s'impliquer et à performer en équipe ou individuellement dans diverses activités. L'élève poursuivra sa démarche en vue de progresser au sein du programme.



### Option multi-sports

Cours optionnel

EDP404 – 4 périodes

Le cours d'option éducation physique existe d'abord et avant tout pour répondre aux besoins des élèves qui ont besoin de bouger et de dépenser de l'énergie. Dans ce cours, les élèves pratiqueront différents sports comme par exemple : soccer, basket-ball, hand-ball, mini-tennis, badminton, tchouk-ball, ultimate freezbee... De plus, les élèves seront placés en situation de leadership afin de pouvoir développer leur habileté de leader en animant des ateliers face à d'autres élèves.

## Éthique et culture religieuse

Cours obligatoire

ECR404 - 4 périodes

Le programme d'éthique et culture religieuse offre aux élèves de tous horizons les outils nécessaires à une meilleure compréhension de notre société et de son héritage culturel et religieux. Le programme vise le développement de trois compétences disciplinaires :

- 1) Réfléchir sur des questions éthiques.
- 2) Manifester une compréhension du phénomène religieux.
- 3) Pratiquer le dialogue.

Ce cours traite de questions associées à la tolérance, à l'avenir de l'humanité, à la justice et à l'ambivalence de l'être humain. L'élève doit apprendre à faire preuve d'une plus grande autonomie dans sa réflexion.

## COORDONNÉES DE L'ÉCOLE

École secondaire Rive-Nord  
400, rue Joseph-Paquette  
Bois-des-Filion, J6Z 4P7

Téléphone: 450-621-3686  
Télécopieur: 450-621-3688

Nancy Bérubé  
*Directrice*  
*Poste 5661*

Catherine Gonet  
*Directrice adjointe*  
*Poste 5670*

Secrétariat  
*Poste 5671*

Stéphanie Brissette  
*Conseillère d'orientation*  
*Poste 5668*

**Transport scolaire**  
430, boulevard Arthur-Sauvé  
Saint-Eustache (Québec) J7R 6V6  
(450) 974-2505

*Publication*  
L'École secondaire Rive-Nord – CSSMI

*Conception graphique*  
En collaboration avec Léa St-Onge  
Secrétaire de gestion, DSFGJ

*Mise à jour*  
Stéphanie Brissette

*Décembre 2021*

# CSSMI

(450) 974-7000